

TERZA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2023
29 È 30 DI GHJUGNU DI U 2023

3EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023
29 ET 30 JUIN 2023

N° 2023/E3/045

Question orale déposée par Mme Juliette PONZEVERA
Au nom du groupe « Fà Populu Inseme »

OBJET : Mise en place d'une formation aux métiers de la viticulture dans l'un des lycées agricoles de corse

Monsieur le Président,

La filière viticole corse a démontré son aptitude à s'organiser et à produire des vins de qualité, reconnus à l'échelle mondiale. Elle a réussi à transformer au cours des cinquante dernières années son modèle de production en privilégiant la qualité plutôt que la quantité, ce qui lui vaut une reconnaissance et une appréciation croissantes sur la scène internationale. Au plan national nous nous démarquons par notre haut taux de conversion à la viticulture biologique ; l'AOP Patrimonio est la première à avoir inscrit l'interdiction du glyphosate et autres dés herbants chimiques dans son cahier des charges.

Les domaines corses ont su coopérer et travailler ensemble dans l'intérêt de toute la filière et, grâce à cette démarche collective, la viticulture a connu une progression significative sur l'ensemble du territoire. Des vins d'une qualité exceptionnelle sont produits à Calvi, Aiacciu, Patrimoniu, dans le Capi Corsu et bien sûr la Plaine Orientale. Cette réussite a permis la création et le maintien d'emplois variés et qualifiés. Des métiers tels que vigneron, chefs de culture, maîtres de chai, tonneliers, tractoristes, machinistes, œnologues et cavistes offrent des opportunités professionnelles stables et enrichissantes. Ces emplois contribuent à dynamiser notre économie, en particulier dans les régions viticoles de l'île.

Cependant, les jeunes Corses qui aspirent aujourd'hui à apprendre et à se former dans ce domaine sont toujours contraints de s'expatrier sur le continent. Cette situation entraîne non seulement un éloignement géographique, mais également une perte potentielle de talents et de ressources pour notre propre filière viticole. Il est primordial

de veiller à éviter une pénurie de main d'œuvre qualifiée, garante du maintien et de l'amélioration de la qualité des vins corses, et à ce que les domaines continuent d'être transmis de génération en génération, sans risquer d'être accaparés par des puissances étrangères comme cela se produit trop souvent sur le continent.

Afin de préserver et de renforcer notre position dans le secteur, serait-il possible de mettre en place une formation spécialisée dans le domaine de la viticulture au sein de l'un de nos deux lycées agricoles, à Borgu ou à Sartè ? Cela permettrait de répondre à un besoin clairement exprimé par les professionnels de la filière et aux jeunes intéressés de recevoir une éducation de qualité, chez eux, tout en contribuant à la pérennité et au développement de notre filière viticole. Cela favoriserait non seulement la transmission des savoir-faire locaux, mais aussi l'épanouissement des jeunes talents et la consolidation de notre position en tant que région viticole de renommée internationale.